

10- INFOLETTRE PNC-France novembre 2022

L'Edito du Président Bernard Accoyer

Sortir de la crise de l'électricité au plus vite

La crise de l'électricité française est la conséquence, d'une part de capacités de production nationales devenues insuffisantes à la suite de décisions politiques qui se révèlent désastreuses, et d'autre part du mécanisme de formation du prix du marché européen de l'électricité, liant le prix de l'électricité à celui du gaz.

Deux causes conduisent à deux catégories de décisions.

En premier lieu, la décision la plus rapide à mettre en œuvre est **la réforme du marché européen de l'électricité**. Plus précisément le découplage du prix de l'électricité et du gaz. C'est une nécessité reconnue depuis bientôt un an par le gouvernement français et depuis plusieurs mois par la présidente de la Commission européenne. Pourtant rien ne bouge à



Bruxelles, l'Allemagne ne voulant pas de cette réforme elle la bloque. Or, chaque jour qui passe est ruineux pour notre industrie, notre économie et les ménages. Les choix énergétiques allemands se révèlent désastreux sur les plans climatique, géopolitique et économique ; il n'est pas acceptable que leurs conséquences soient imposées à tous les Etats-membres. Avec la France, ces derniers doivent s'il le faut aller jusqu'à la crise à Bruxelles, pour hâter cette réforme vitale. C'est une question de volonté politique.

En second lieu, c'est d'abord **la restauration le plus vite possible de nos capacités de production pilotables d'électricité**. Elle ne sera pas immédiate pour des raisons techniques évidentes, mais passe par le retour en exploitation normale de l'ensemble de notre parc nucléaire et par sa prolongation : c'est ce à quoi sont pleinement mobilisées les équipes d'EDF.

Simultanément c'est **la relance de l'ensemble de la filière** qui ne peut plus attendre. Elle ne sera possible que si la législation et la réglementation concernant les procédures administratives de construction de nouvelles installations nucléaires de bases sont réformées (sans toucher bien sûr à la réglementation concernant la sûreté des installations), afin que les dispositions excessives introduites plus ou moins insidieusement pour compromettre l'avenir de la filière nucléaire soit modifiées et que les contraintes en France soient globalement comparables à celles des autres grands pays démocratiques disposant d'une industrie nucléaire. C'est l'enjeu du projet de loi sur l'accélération du nucléaire que le Parlement doit examiner le plus tôt possible, dans un contexte mondial énergétique plus grave encore pour l'Europe que la crise pétrolière des années 70. Crise, face à laquelle la France avait su réagir en se dotant d'un parc nucléaire dont la valeur et les avantages ont été contestés pour des raisons idéologiques et politiques.

Les conséquences des erreurs passées créent une situation exceptionnellement grave qui compromet les intérêts supérieurs du pays en détruisant son économie et en appauvrissant les ménages.

Une majorité dans les Assemblées doit pouvoir être trouvée rapidement pour un projet industriel incontournable pour l'avenir de la France, les parlementaires étant les témoins privilégiés du désastre économique et social qui s'annonce, conséquence de la crise de l'électricité.

Et l'Europe dans tout cela ?

Le 9 septembre 2022, l'association weCARE, une ONG basée à Bruxelles, partenaire de PNC-France, a écrit aux institutions européennes (Conseil Européen de l'Energie) pour les encourager à changer de logiciel au plus vite. Une synthèse du courrier ([wecare letter energy council 9 sept 2022 final.pdf](https://wecareeu.org/letter-energy-council-9-sept-2022-final.pdf) (wecareeu.org)), signé Marc Deffrennes, Richard Ivens et Serge Crutzen est reproduit ci-dessous :

La crise énergétique de ces derniers mois, aggravée par la guerre en Ukraine, entraîne une augmentation insoutenable des prix de l'énergie et un risque sérieux de pénurie pour les années à venir et affecte gravement les citoyens européens. Les conséquences sociales existent déjà et seront exacerbées. Fournir des plans d'aide à court terme, même convenus au niveau de l'UE, ne résoudra pas le problème mais augmentera les dettes.

Il est temps de revoir fondamentalement la manière dont la question du climat / énergie a été abordée au cours des 2 dernières décennies, de reconnaître les erreurs qui ont été commises, même involontairement, et de repenser la politique, en gardant en tête le bien-être de la société européenne. De nombreuses lettres ont été envoyées aux institutions de l'UE, à la Commission, au Conseil et au Parlement, pour exiger que les 3 piliers d'une politique énergétique socialement durable soient considérés : la protection de l'environnement ET l'économie ET la fiabilité de l'approvisionnement. ... Au cours des dernières décennies, le dogme vert a guidé l'élaboration de la politique climatique et énergétique de l'UE. Certes la Commission Européenne est à l'origine de cette politique, mais le Conseil et le Parlement Européen ont leur part de responsabilité lorsqu'ils amendent et entérinent ces propositions. Le modèle allemand de cette politique « verte »,



l'EnergieWende, est un échec : aucune réduction de l'empreinte carbone (car le nucléaire a été remplacé par du charbon sale), coûts et prix très élevés (500 milliards d'euros de subventions pour les renouvelables sur 20 ans), dépendance excessive vis-à-vis de sources peu fiables (gaz russe combiné à l'intermittence des renouvelables). Il est temps de changer radicalement la manière dont les politiques climat/énergie sont conçues et mises en œuvre. Ces dernières doivent reposer sur des bases scientifiques et techniques solides, et non sur des dogmes et des illusions. Il est donc proposé :

1. de ne conserver que l'objectif de décarbonation (contraignant au niveau de l'UE et au niveau national) et d'abandonner l'objectif du Green Deal en matière d'énergies renouvelables (c'est-à-dire de ne pas mélanger l'objectif de décarbonation avec les moyens de l'atteindre), laissant aux États membres la responsabilité de définir leur manière de décarboner les usages. Il serait également judicieux, pour rester crédible, de requalifier le chiffre de 55 % de décarbonation pour 2030,

2. de revoir complètement le marché de l'électricité, en garantissant un traitement équilibré entre toutes les sources à faible intensité de carbone pour (re)favoriser les investissements capitalistiques qui permettront électrification massive des usages. En outre, un « marché » mélangeant les grandes installations pilotables avec de petites installations intermittentes ne peut pas être un véritable marché. Il est temps de reconsidérer l'électricité comme un bien commun,
3. de rétablir un large soutien européen en faveur de l'énergie nucléaire en tant que source d'électricité et de chaleur décarbonée, sûre, propre, abordable et fiable. Le traité Euratom est la base juridique européenne à cet égard. **Les États membres peuvent certainement décider de ne pas dépendre de l'énergie nucléaire, mais ils ne devraient pas pouvoir empêcher d'autres États membres de le faire légalement. C'est aussi cela la « solidarité ». Et l'action la plus urgente dans la crise actuelle est de maintenir toutes les centrales nucléaires existantes en activité, tant que les autorités de sûreté l'approuvent.**

Débats au sein de PNC : quelle position adopter vis-à-vis des EnRi ?

Le Forum de PNC-France a fait l'objet d'un débat passionné et passionnant sur l'attitude à adopter vis-à-vis des moyens de production dits « renouvelables » mais surtout intermittents (éolien et solaire) : faut-il être ouvertement contre ou plutôt rester neutre ?

Il a été conclu qu'il fallait d'abord rétablir la capacité maximale du parc actuel, aussi longtemps que l'autorisera l'ASN, et accélérer le nouveau nucléaire pour renouveler le parc nucléaire et enfin, à titre transitoire, obtenir un mix mariant nucléaire, hydraulique, EnRi et gaz en pointe (et parfois semi-base), dans les meilleures conditions économiques, pour retrouver une production pilotable apte à décarboner les usages tout en renforçant notre indépendance énergétique.

PNC-France est ainsi fidèle à son objectif de défense du climat et du patrimoine nucléaire, et c'est sur ce point que se concentre l'essentiel de son action. Dans la situation de crise actuelle, PNC-France prend acte de l'apport modeste mais utile des EnRi, et, sans en faire la promotion, reconnaît compte tenu des erreurs gouvernementales passées, la nécessité à court terme d'un développement optimisé de centrales à gaz en complément des EnRi. Enfin, les avantages financiers, administratifs et économiques qui sont attribués aux différents moyens de production doivent être progressivement rééquilibrés, notamment en les étendant au nucléaire, ce dernier devant en outre bénéficier de moyens de financement adaptés aux projets de long terme. C'est un défi qui demande une action vigoureuse et constante.



PNC en actions.

PNC-France n'est pas resté inactif ces derniers mois, loin de là ! De nombreux contacts à hauts niveaux ont eu lieu, ils se poursuivent, ils ont déjà permis de poser les bonnes questions : PNC-France, s'est ainsi mobilisé pour remettre sur des rails solides la stratégie énergétique de notre pays. Beaucoup reste à faire et PNC-France serait heureuse de voir encore plus d'experts et de professionnels nous rejoindre pour s'impliquer dans nos réflexions.

- **PNC France est désormais invité aux ateliers DGEC (Direction Générale de l'Energie et du Climat) organisés en vue de la préparation de la prochaine loi de programmation Energie/Climat et de la PPE.**

Le 1^{er} atelier DGEC a eu lieu le 30 septembre 2022. Le ministère a très bien accueilli les représentants de PNC (Jean-Pierre Pervès et Georges Sapy). Il est ressorti des réflexions du groupe de travail (18 personnes environ) qu'il fallait travailler sur des échéances plus longues (20-30 ans au lieu de 10 ans) avec une vision à 10 ans pour les aspects sûreté (stabilité du référentiel sûreté pour éviter les « rétrofits » dispendieux et chronophages) et 20-30 ans pour les aspects sécurité d'approvisionnement (cycle du combustible en particulier).

A noter qu'aucun des opposants ne s'est positionné contre le nucléaire en demandant, par exemple, d'arrêter le nucléaire au plus tôt. Au contraire, tout le monde est tombé d'accord pour réviser au plus tôt la PPE (qui prévoit d'arrêter 12 réacteurs supplémentaires d'ici 2035). La DGEC rédigera 30 recommandations sur la base des avis recueillis au cours de l'atelier

Le 2^{ème} atelier DGEC a eu lieu le 12 octobre 2022 (Jean-Pierre Pervès) pour traiter plus spécifiquement de la composition du futur mix électrique. Les positions exprimées, largement consensuelles, étaient favorables au nucléaire, demandant un engagement rapide de nouvelles unités, la reprise de la R&D sur la 4^{ème} génération et le maintien d'une part de nucléaire supérieure à 50% dans le mix 2050. La DGEC était en position d'écoute, et les organisations anti nucléaires peu présentes.

- Rendez-vous a été pris le 21 novembre 2022 avec **Bernard Doroszczuk, président de l'ASN**, pour une réflexion autour des moyens d'accélérer la construction de nouvelles centrales et d'assurer la pérennité d'un cycle du combustible optimisé et durable.
- Une réunion programmée avec **Emmanuelle Wargon récemment nommée à la présidence de la CRE** vient d'être annulée et sa reprogrammation a été demandée. Marché de l'électricité, ARENH, nucléaire, les sujets à discuter sont nombreux et les divergences d'opinion nombreuses.

PARTICIPONS aux consultations publiques !

- **La consultation sur la révision du SCOT BUCOPA** (Schéma de Cohérence Territorial Bugey Côtière Plaine de l'Ain), qui concerne directement la possibilité d'accueil de 2 EPR2 sur le site du Bugey s'est terminée le 27 octobre 2022. Les adhérents de PNC-France ont été invités à contribuer au débat. Contre toute attente il y a eu plus de 1500 contributions de tous bords, dont 79% en faveur de la construction d'une paire d'EPR2 !
- Un appel aux adhérents a également été lancé pour participer à la **Concertation Nationale lancée par l'Etat le 20 octobre 2022 sur les enjeux du futur mix énergétique** : (<https://www.ecologie.gouv.fr/mix-energetique-lancement-dune-grande-concertation-nationale>).
- Enfin en parallèle de la précédente, **les membres de PNC-France sont aussi invités à participer massivement au débat public de la CNDP sur les nouveaux réacteurs nucléaires**

et le Projet PENLY (<https://participer-debat-penly.cndp.fr/>) qui a démarré le 27 octobre 2022 pour une durée de 4 mois. PNC-France présentera un cahier d'acteur et ne manquera pas de proposer un argumentaire à ses adhérents en ayant à l'esprit que, pour faire entendre sa voix, il faut éviter les « copier-coller », facilement détectés par les algorithmes de modération de la CNDP.

Les Webinaires de PNC-France

- Le 2^{ème} Webinaire PNC a eu lieu le 12 octobre 2022 avec Patrick Artus sur la crise énergétique européenne : « Le modèle mercantiliste allemand est-il arrivé à bout de souffle ? » (<https://www.youtube.com/watch?v=gfRLC7gLUo>)
Patrick Artus, économiste, membre du Cercle des économistes et Conseiller économique de Natixis, montre que l'actuelle situation énergétique européenne a été largement influencée par le modèle industriel allemand, et les choix économiques et politiques de l'Allemagne.



- Date à retenir : le **13 décembre 2022**, Y. Bréchet assurera le 3^{ème} Webinaire PNC sur le thème : « Le nucléaire : une histoire et une échelle de temps ».

PNC maintient la pression sur les politiques



Face aux errements de la politique énergétique du pays PNC-France réagit en écrivant régulièrement aux décideurs politiques pour les informer et les alerter, pour leur confirmer l'urgence des décisions à prendre, non seulement pour la préservation du climat mais également pour sauver notre modèle social.

- Le 10 octobre 2022 **PNC-France a écrit à Chantal Jouanno, présidente de la CNDP** (Commission Nationale du Débat Public) (<https://www.pnc-france.org/lettre-a-chantal-jouanno-presidente-de-la-cndp/>) pour contester la posture partisane qu'elle

avait adoptée lors d'un entretien au Figaro daté du 3 octobre 2022, consacré à la consultation organisée par la CNDP sur la politique énergétique du pays. Cette consultation porte sur un sujet d'importance vitale pour l'avenir énergétique de la France et un certain nombre des déclarations de Mme Jouanno ont interpellé dans la mesure où elles préemptent le fond des discussions dans un certain nombre de domaines, ce qui est contraire à la charte de la CNDP qui ne doit en aucun cas se prononcer sur le bienfondé du projet mis en débat. En particulier Chantal Jouanno a affirmé qu'un projet rejeté par le public n'avait aucune chance de voir le jour, ce qui impliquerait que les arguments du public prévaudraient sur les décisions des autorités élues, à savoir le Parlement, décideur légal et final des lois, sur proposition du gouvernement.

Mme Jouanno a répondu le 17 octobre 2022 (<https://www.pnc-france.org/wp-content/uploads/2022/11/2022-10-10-Reponse-de-Chantal-Jouanno.pdf>) en justifiant sa prise de position par le retour d'expérience d'une centaine de débats publics menés sur des projets majeurs depuis 25 ans. Elle nie tout parti-pris et affirme être en mesure de mener les débats en toute indépendance.

- A la veille de la rentrée parlementaire, le 7 septembre 2022, **PNC-France a envoyé un courrier aux députés rappelant les fondamentaux d'un plan énergie-climat cohérent** (<https://www.pnc-france.org/wp-content/uploads/2022/09/2022-09-07-Courrier-Lettre-aux-Deputes.pdf>). En cette période de crise politique, économique, énergétique et géopolitique, il est apparu nécessaire d'adresser à tous les présidents de Groupe (10 à l'Assemblée Nationale et 8 au Sénat) une synthèse des décisions à prendre au plus vite, en leur proposant de faire appel autant que nécessaire aux compétences de nos experts. Une copie de ce courrier a été adressée à M. le Président de la République, à Mme la Première Ministre et aux principaux membres concernés de l'exécutif.

PNC-France n'a eu aucune réponse à ces courriers mais LR a invité PNC-France à intervenir lors de ses journées parlementaires le 15 septembre à Biarritz. Michel Simon y représentait PNC-France.

- Par ailleurs un courrier a été adressé à M. le Président de l'OPECST (Pierre Henriet, Renaissance) et au 1^{er} Vice-Président (Gérard Longuet) afin d'encourager l'OPECST à s'emparer rapidement du dossier « Energie/Climat ».

PNC-France reste vigilant face aux infox :

Grâce au travail de Jean-Pierre Robin, en charge de collecter les plaintes des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, puis de contacter les médiateurs des organismes contestés, PNC-France veille à ce que l'information consacrée au nucléaire soit la plus objective possible. Des progrès sont observables mais il reste des cas malheureux où la subjectivité le dispute à la désinformation.

PNC-France a ainsi écrit le 20 octobre 2022 à la Direction de France-Culture qui a diffusé l'émission « Va-t-on tous mourir dans un accident nucléaire ? » dans la série « Sans oser le demander », le 24 octobre 2022. Au-delà du titre inutilement racoleur, l'émission produite par la philosophe Géraldine Mosna-Savoye a été alimentée par les affirmations de la sociologue Valérie Arnhold (Sciences Po), sans aucune contrepartie de personnes compétentes en charge des questions de sûreté nucléaire. L'introduction de l'émission laissait présager une analyse pédagogique de la problématique, permettant en particulier de faire la distinction entre les faits documentés par des instances reconnues, d'une part, et les opinions, croyances, ou fantasmes collectés auprès de gens incompetents d'autre part. Malheureusement il n'en a rien été, l'émission a présenté tous les biais qu'une telle émission était susceptible de générer. La mise en scène d'une seule personne, parée de titres universitaires sans base technique, n'est pas une caution de justesse et de véracité. France-Culture a ainsi pris le risque grave de diffuser des informations fausses, sans contradicteur, ne permettant pas aux auditeurs de se construire une opinion éclairée. Mme Arnhold s'est permise de critiquer l'Autorité de Sûreté en utilisant des archives erronées, de contester l'honnêteté des médecins de l'ONU qui ont rédigé les rapports de l'UNSCEAR, etc... L'émission s'est donc révélée partielle et orientée, indigne de l'éthique propre à une chaîne publique.



PNC-France s'est proposé pour participer à un débat contradictoire.

Autre exemple : PNC-France a écrit le 22 octobre 2022 à Maxime Tellier de France-Info pour le féliciter (une fois n'est pas coutume !) de la qualité du dossier publié sous le titre « Pourquoi autant de centrales nucléaires sont arrêtées ? ». Même si la tonalité générale de l'émission n'était pas pronucléaire, PNC-France a noté que le dossier était clair, que les sources provenaient d'institutions fiables, que les informations étaient correctes, complètes et pertinentes. France-Info a su faire la distinction entre les fausses vérités et les sources fiables, c'est tout à son honneur.

:

PNC dans les médias

Régulièrement PNC-France se fait connaître par des tribunes publiées dans des journaux de référence (<https://www.pnc-france.org/category/passages-medias/>)

- Le 1^{er} septembre 2022 la tribune « **Quand l'urgence énergétique supplante l'urgence climatique** », signée **Alain Desgranges**, membre de l'ONG PNC-France a été éditée dans le Monde de l'Energie et sur le site de PNC-France. (<https://www.pnc-france.org/lmde-quand-lurgence-energetique-supplante-lurgence-climatique/>)

La France et l'Allemagne qui s'opposent sur la place du nucléaire dans la production d'électricité se rejoignent pourtant sur l'obligation de recourir au charbon afin de faire face aux possibles pénuries qui menacent l'Europe ce prochain hiver. Et tant pis pour le climat, les centrales à charbon contribuant au réchauffement climatique contrairement aux centrales nucléaires comme celle de Fessenheim, arrêtée prématurément il y a deux ans et qui apportait 3 fois plus de puissance et émettait 250 fois moins de CO2 par kWh que la centrale de St-Avold que le gouvernement vient de remettre en production.



- Le 30 octobre 2022 **Bernard Accoyer a signé une tribune dans le Figaro : « Le marché européen de l'électricité est un échec patent »**. L'Allemagne est très dépendante du gaz pour son électricité en raison de l'intermittence des énergies renouvelables, pour son industrie et pour les logements où le chauffage au gaz est très développé. Le gouvernement redoute qu'un plafonnement du prix du gaz ne réduise l'offre et crée une pénurie générale. Une majorité d'États membres, dont la France, défend cette solution simple et efficace, mais la négociation avec l'Allemagne reste difficile. L'Espagne et le Portugal sont sortis du marché européen de l'électricité en faisant valoir leur exception énergétique ; la France ne l'a pas à ce jour obtenue de Bruxelles. Le marché européen de l'électricité est un échec patent, c'est une des causes de la crise énergétique européenne et de la crise électrique en France.
- Le 8 septembre 2022, **Bernard Accoyer, Président de PNC-France, a fait une intervention remarquée sur Europe1** en répondant aux questions de Sonia Mabrouk dans l'Entretien (<https://www.europe1.fr/emissions/linterview-politique-de-8h20/bernard-accoyer-tous-les-grands-pays-du-monde-se-remettent-au-nucleaire-4132792>). L'intervention du Président a été l'occasion de dépasser le constat sur la situation actuelle, issue des mauvaises décisions prises depuis 25 ans, sous l'emprise de l'écologie politique, par les gouvernements successifs et de rappeler combien il est urgent de prendre les bonnes décisions pour sortir des crises énergétique, économique et climatique actuelles (révision des lois encore en vigueur sur la baisse du nucléaire dans le mix, réforme du marché de l'électricité, lancement effectif de CIGEO, relance de la filière, y compris GEN4, pour assoir la souveraineté du pays sur le long terme).
- Le 15 septembre 2022 **Louis Gallois a rappelé avec dynamisme, dans un entretien avec Sonia Mabrouk sur Europe 1** (<https://www.europe1.fr/emissions/linterview-politique-de-8h20/louis-gallois-les-deux-filieres-que-nous-maitrisons-en-france-sont-laeronautique-et-le-nucleaire-4134330>), le besoin de réformer au plus tôt le marché de l'électricité (« qui est totalement injustifiable en période de crise »), de contrer les lobbys antinucléaires qui ont sciemment minoré les besoins en électricité (ce qui a conduit à fermer des moyens de production pilotables et à la pénurie actuelle), de pallier le manque d'anticipation (« nous n'avons pas anticipé le fait que nous allions dans une période où le nucléaire ne pourrait plus produire autant qu'avant, pour cause de

grand carénage ») et de relancer de grands chantiers : " Les énergies renouvelables ont leur justification, mais elles ne servent pas toujours à passer les pointes" ; face à ce constat, Louis Gallois estime qu'il faudra reconstruire des unités de production pilotables : "en attendant que le programme nucléaire qui va être lancé soit en service, je pense qu'il va falloir que nous regardions si nous ne devons pas développer de nouvelles centrales à gaz. C'est aberrant, mais nous risquons d'en arriver là", regrette-t-il.

Adhésion : pensez à renouveler votre cotisation pour 2023 !

